

« Avec LVR, réduire votre risque routier et vos consommations, c'est facile et rentable... »

Indicateurs de mesure de votre positionnement métier en termes d'accident de la circulation

L'unité de mesure de votre sinistralité est la fréquence :

Nombre d'accidents déclarés ou non, responsables ou non

Fréquence = Nombre de véhicules (ou nombre de moteurs si c'est un parc avec des remorques)

La fréquence moyenne des parcs, sous prévention avec LVR Fleet après 24 mois est de :

• VL – Commerciaux : 0,20

• VL et VUL – Techniciens : 0,30

Transport de Voyageurs : 0,35

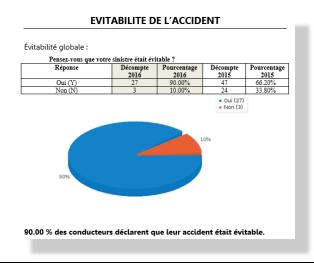
Transport de marchandises : 0,55

Ces chiffres tiennent également compte des accidents découverts lors de restitution des véhicules auprès des loueurs. Rappel : Le coût moyen de restitution d'un véhicule d'une entreprise sans PPRR est de 1 350 € et avec PPRR de 350 € tout simplement parce que nous travaillons les accidents de manœuvre.

Le courtier/assureur parle également de fréquence mais que des accidents qu'il voit, c'est-à-dire déclarés.

Nous utilisons également 3 autres indicateurs, fondamentaux, pour mesurer l'efficacité du PPRR :

- 1- La reconnaissance par accidentés de l'évitabilité de leurs accidents, responsables ou non : Celle-ci doit être de **90 %.** Ce point est mesuré lors de nos DEPA (Débriefing Entretien Post Accident)
- 2- La Formulation de l'évitabilité par l'accidenté : Celle-ci doit être proche de 82%.
- 3- Le montant global d'un accident : le montant moyen du coût global d'un accident doit baisser de 20% tous les ans, cela traduit une diminution de la vitesse au moment de l'impact.



Nos experts : https://lvrfleet.com/ 02 41 59 00 00

